



Assistant de service social - H/F

Méto : Eglise de Pantin (ligne 5) – bus 147,247 arrêt hôpital J. Verdier ou méto Bobigny Pablo-Picasso (ligne 5) – bus 347, 146 arrêt hôpital J. Verdier Gare SNCF Bondy – bus 616 arrêt hôpital J. Verdier – Gare RER Aulnay sous Bois – bus 616 arrêt hôpital J. Verdier.

**Lieu d'exercice : Hôpital Jean Verdier
Avenue du 14 juillet 93140 Bondy**

Direction Qualité, Gestions des Risques et de l'Expérience patients

Fonction : Assistant de service social

Mise à jour : juillet 2023

Poste à pourvoir au : 10/03/25

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier :	Assistant social des usagers		
Appellation locale :	Assistant de service social		
Grade :	Assistant socio-éducatif	Catégorie :	A

Position dans la structure

Liaisons hiérarchiques :

Directeur Qualité, Gestions des Risques et Relations et de l'expérience patients
Cadre supérieur socio-éducatif
Cadre socio-éducatif

Liaisons fonctionnelles :

Internes : Equipe sociale, équipes médicales, services administratifs
Externes : Services administratifs, services sociaux, services médico-sociaux et de soins, service de Protection Maternelle Infantile

Présentation de la structure et de l'équipe :

Le groupe hospitalier Paris Seine-Saint-Denis comprend 3 établissements : Avicenne, Jean Verdier, René Muret. Une équipe de service social intervient sur chaque site.

Présentation de l'équipe sociale :

1 cadre socio-éducatif bi-site (Jean Verdier – René Muret)
11 assistants de service social
2 secrétaires sociales
1 agent administratif en charge de la convention CPAM 93

Présentation du poste :

DMU d'affectation : Médecine des enfants

Services d'affectation : Unités d'hospitalisation de Pédiatrie (Pédiatrie générale – Unité Adolescents – USC – HDJ)

Poste temps plein, remplacement en binôme

Horaires de travail	Amplitude journalière de 7 h 30 9 h 00 – 16 h 30 ou 9 h30 – 17 h 00 (au choix de l'agent)
Détails	Récupération à raison de 2 jours toutes les 12 semaines et de 5 jours positionnables à la convenance de l'agent, soit 15 jours de RT. Avantages : <ul style="list-style-type: none">- Prime de service exceptionnelle semestrielle- Crèche du personnel- Accès aux œuvres sociales de l'AGOSPAP- Possibilité d'une journée de télétravail par semaine- Politique de mise en stage rapide sous réserve d'évaluations favorables

ACTIVITES

Missions Générales – Décret N° 93652 du 26/03/1993

Les assistants de service social ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population et d'y remédier.

Missions permanentes, dans le respect des règles éthiques

Accueillir, informer, orienter, accompagner les patients hospitalisés, reçus aux urgences ou suivis en consultation.
Accompagner et aider les familles dans les difficultés rencontrées et leurs démarches dans le cadre de l'accès aux soins, l'accès aux droits, et l'accès aux prestations nécessaires.
Prévenir la précarité dans le cadre de la Permanences d'Accès aux Soins et à la Santé (PASS pédiatrique).
Evaluer les situations à risque et mettre en place des mesures dans le cadre de la protection de l'enfance.
Mettre en place des actions sociales en articulation avec le projet thérapeutique de l'enfant et de l'adolescent.
Organiser la sortie d'hospitalisation.
Assurer la saisie des évaluations du plan d'action et la traçabilité dans les fiches de liaisons internes dans le volet social du dossier patient ORBIS.
Participer aux études d'activité, saisir les données statistiques et contribuer à l'élaboration du rapport annuel d'activité.
Saisir l'activité en lien avec le dispositif PASS.
Mettre en œuvre des moyens de maintenir et développer son niveau de connaissances.
Travailler en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs.
Travailler en partenariat avec les services sociaux de polyvalence de secteur ou spécialisés afin de centrer l'activité sur l'accompagnement aux soins
Travailler en collaboration avec les équipes médicales et paramédicales des services d'affectation.

Missions Ponctuelles ou spécifiques

Assurer le remplacement de la collègue dans le cadre du binôme à l'occasion de ses absences.
Assurer les remplacements de l'équipe dans le cadre de la continuité de service.
Assurer la continuité de la prise en charge des patients
Effectuer des demandes de secours et d'aides financières aux organismes ou associations partenaires.
Participer aux staffs médicosociaux.
Participer aux réunions pluri professionnelles en interne ou en externe (prise en charge coordonnée du patient).
Participer à l'élaboration des projets ainsi qu'aux réunions du service social hospitalier.
Participer à des réunions diverses : groupes de travail thématiques, synthèse, RPP...
Rédiger des rapports sociaux et des rapports de signalement dans le cadre de la protection de l'enfance.
S'adapter au contexte environnemental de la population suivie.

Particularités liées à la fonction

Nécessité de gérer un sentiment de double appartenance : équipe de service social et équipes hospitalières tout en étant placé sous la responsabilité du cadre socio-éducatif.

COMPETENCES

Savoir- faire requis *savoir- faire du métier, de la spécificité*

Capacité à évaluer et rédiger des écrits professionnels.
Capacité à travailler au quotidien avec les équipes médicales, les services administratifs, services sociaux, médico-sociaux et de soins en intra et extra hospitaliers.
Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, ORBIS ...).
Connaissance des règles déontologiques et éthiques du service social.

Connaissances associées

Connaissance des dispositifs liés à la protection de la mère et de l'enfant.

QUALITES REQUISES

Aptitudes relationnelles : accueil, écoute, médiation. Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire.
Capacité à travailler dans l'urgence, à analyser et gérer les priorités du service.
Capacité à renouveler ses connaissances et à améliorer ses pratiques.
Discrétion, disponibilité, réactivité, esprit d'initiative. Sens de l'organisation et de la méthode.

Risques professionnels liés à l'activité

Risques psychosociaux : situations de souffrance et gestion de l'agressivité

Mesures de préventions face à ces risques

Formations, recours aux professionnels ressources compétents.

PREREQUIS

Etre titulaire du DEASS (Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social).

EXPERIENCE CONSEILLEE

Expérience de travail dans le milieu sanitaire et social et dans le domaine de la protection de l'enfance.

EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Poste pouvant évoluer en fonction du projet médical du groupe et du projet du service social.

Contact :

- Cadre supérieur socio-éducatif karen.boudaud@aphp.fr
- Cadre socio-éducatif severine.ouadah@aphp.fr